

Règlement de l'accueil privé « Happy Kids »



« Happy Kids » est un accueil privé de 4 à 6 participants pour tous les enfants de la 1H à la 8H , de 4 à 12 ans).

1. Pourquoi ?

Happy Kids propose à l'enfant un moment d'accueil encadré par une personne qualifiée, dans un milieu calme, proche de la nature et des animaux.

A travers différentes activités l'enfant va apprendre à :

- Développer son autonomie pour faire ses devoirs et s'organiser.
- Manger sainement
- S'écouter et respecter ses besoins et ceux des autres (animaux et enfants)
- Grandir et évoluer sans jugement
- Bouger
- Améliorer sa motricité, sa créativité et sa confiance en soi
- Améliorer sa capacité d'écoute et d'observation
- Découvrir ses émotions
- Se recentrer
- Apprécier le grand air et la nature

2. Où ?

A Estavayer au studio « Be Here Now », dans ma maison privée pour les soins aux petits animaux, ainsi que divers endroits autour d'Estavayer pour la découverte de la nature et d'autres animaux.

3. Quand ?

Les enfants sont accueillis tous les lundis de 15h20 à 17h45-18h et les mardis de 13h30 à 16h-16h15.

L'accueil a lieu toute l'année en dehors des vacances scolaires et des jours fériés fribourgeois.

4. Fréquentation

L'enfant est inscrit, en principe, pour l'année scolaire de fin août à début juillet. L'enfant peut démarrer en tout temps dans l'année du moment qu'il en a l'âge et selon les places disponibles.

Toute absence doit être signalée à Vanessa Wyss, notamment en cas de maladies.

5. Résiliation

Le contrat peut être résilié par écrit au minimum 1 mois à l'avance pour la période suivante. L'écolage sera dû si ce délai n'est pas respecté.

6. Activités proposées (Variable suivant les semaines et la météo)

- Aide aux devoirs (surtout les lundis et suivant les demandes les mardis)
- En-cas sain
- Balades dans la nature
- Soins et contacts avec les animaux
- Découverte des poneys et équimotricité.
- Yoga et relaxation
- Ateliers cuisine
- Bricolages, dessin, peinture, expression créatrice
- Temps libre si besoin pour lire, se reposer ou jouer



7. Les responsabilités

En cas d'accident Happy Kids a souscrit une RC entreprise. Il est demandé à chaque parent de s'assurer que leur enfant soit couvert par une assurance responsabilité civile et maladie/accident.

Les parents autorisent, si besoin, Vanessa Wyss ou un autre adulte responsable à véhiculer leur enfant pour participer à certaines activités (par exemple, pour des activités avec les poneys).

8. Prix

Les frais d'inscription sont de 30.- par enfant et doivent être payés pour réserver la place. En cas de désistement les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

L'année scolaire est divisée en 5 périodes.

L'écolage se paie en avance pour la période suivante, 5 x par année. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'absence de l'enfant (maladie, vacances privées en dehors des vacances scolaires...).

Prix : 60fr par lundi ou mardi par enfant.

En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

1^{ère} période du 22.08.2024 au 11.10.2024: 420 Fr. (7 lundis/mardis) à payer au 31.08.2024

2^{ème} période du 28.10.2024 au 20.12.2024: 480 Fr. (8 lundis/mardis) à payer au 31.10.2024

3^{ème} période du 06.01.2025 au 28.02.2025 : 480 Fr. (8 lundis/mardis) à payer au 31.12.2024

4^{ème} période du 10.03.2025 au 17.04.2025 : 360 Fr. (6 lundis/mardis) à payer au 28.02.2025

5^{ème} période du 05.05.2025 au 04.07.2025 : 480 Fr. (8 lundis) ou 540 Fr. (9 mardis) à payer au 30.04.2025. (*Lundi 9 juin férié, possibilité de demander un mardi de moins si la journée pédagogique a lieu un mardi*)

(un paiement mensuel est possible sur demande)